

#### Réunion du Mercredi 22 Juin 2022 à 10 heures

Présidence de la séance : TERCIER Pierre

Présents: LIVONNET Alain, MEUNIER Régis, RAFAILLAC Jackie, TORTAY Michel

Excusés : CHASLE Pierre, DELCROIX Laurent, LEFEBVRE Alain

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

#### **IMPORTANT**

Le changement de date d'une rencontre, en application de *l'article 7.3 des Compléments aux Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts applicables dans le District d'Indre et Loire,* doit non seulement requérir l'accord des deux clubs concernés mais être homologuée par le service COMPETITIONS du District d'Indre et Loire.

En aucun cas, les clubs doivent contacter l'arbitre désigné sur ladite rencontre et seule l'instance ci-dessus désignée est

Tout manquement à cette disposition sera sanctionné et pénalisé.

Il est rappelé qu'en l'absence d'un club, l'utilisation de la FMI est obligatoire.

Cependant, pour être validée, toutes les rubriques « INFO ARBITRE » doivent être complétée par des licenciés du club présent.

En cas de dysfonctionnement de la tablette, pour quelle que raison que ce soit, il est impératif de remplir une feuille de match avant le coup d'envoi et de respecter le protocole.

#### 1 – ADOPTION PROCES VERBAL:

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 8 Juin 2022 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*\*

#### 2 - AMENDES ADMINISTRATIVES :

(Frais d'arbitrage, absence d'éducateur – délégué, report de match hors délai, changement de date calendrier, transmission en retard de la FMI, manquements lies à l'utilisation de la tablette – FMI)

Voir amendes administratives du 22 Juin 2022

\*\*\*\*\*\*

### 3 - HOMOLOGATION DES RENCONTRES:

La Commission sportive prononce l'homologation des rencontres qui se sont déroulées il y a plus de 30 jours calendaires étant donné qu'aucune instance les concernant n'est en cours et qu'aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à ce jour.

\*\*\*\*\*\*

#### 4 - FORFAIT:

Match 24296527

Date 1er Juin 2022

Catégorie / Division / Poule U15 Départemental 3 Poule E

Clubs en présence VAL DE CISSE FC 1 LA VILLE AUX DAMES\*entente 1

Match non joué.

#### La Commission:

> Jugeant sur le fond et en première instance,

- Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end [...]»,
- Considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée [...] »,
- Considérant le rapport de l'arbitre mentionnant l'absence de l'équipe de LA VILLE AUX DAMES\*entente 1, 15 minutes après l'heure prévue du coup d'envoi, conformément à l'article 24.6 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts,

#### Par ces motifs:

- Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe de LA VILLE AUX DAMES\*entente 1 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe de VAL DE CISSE FC 1 (3 buts/3 points), en application de l'article 6.1f des Règlements généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts.
- ➤ Enregistre le 1<sup>er</sup> forfait à l'équipe 1 de LA VILLE AUX DAMES\*entente.
- > Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2021/2022 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction.
- ➤ Inflige une amende de 50 €. (25 €. x 2 forfait dans les deux dernières journées) au club de LA VILLE AUX DAMES, conformément aux dispositions de l'article 24.3 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et ses Districts.

\*\*\*\*\*

#### **5 – MATCH ARRETE:**

Match 24284789
Date 21 Mai 2022

Catégorie / Division / Poule U18 Départemental 2 Poule B

Clubs en présence JOUE LES TOURS FCT 1 CHAMBRAY FC 2

Match arrêté à la 24<sup>ème</sup> minute par suite d'insuffisance de joueurs.

# La Commission:

Pris connaissance des pièces versées au dossier.

- > Après lecture de la feuille de match que celui-ci a été arrêté par l'arbitre officiel de la rencontre.
- > Considérant le rapport de l'arbitre officiel.
- Considérant que l'équipe de JOUE LES TOURS FCT a débuté la rencontre avec 8 joueurs.
- Considérant la blessure survenue d'un joueur de JOUE LES TOURS FCT à la 24ème minute.
- Considérant que l'équipe de JOUE LES TOURS FCT se trouvait à moins de 8 joueurs.

#### Par ces motifs:

- Jugeant sur le fond et en premier ressort.
- > En application de l'article 159.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.
- ▶ Décide de donner match perdu par pénalité à l'équipe de JOUE LES TOURS FCT 1 (0 but/- 1 point) pour en reporter le bénéfice à l'équipe de CHAMBRAY FC 2 (3 buts/3 points) conformément aux dispositions de l'article 159.2 des Règlements Généraux de la FFF et de l'article 6.I.1.e des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts.

\*\*\*\*\*\*\*

# 6 – <u>COURRIERS DIVERS</u>:

#### LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

- Commission Régionale d'Appel Général
  - Notification de la décision de la réunion en date du 8 Avril 2022 concernant les clubs de CHARGE EL.S. et FC GATINE CHOISILLES
- Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
  - Notification en date du 16 Juin 2022 au club de CHAMBRAY FC
- Commission Régionale Sportive et des Calendriers
  - o Procès-verbal du 16 Juin 2022

#### Commission Mixte Révision des Textes/Commission Sportive/Jeunes et Technique

• Procès-verbal du 18 Mai 2022

#### Club: MONTS AS - Courriel en date du 10 Juin 2022

• La Commission en prend note.

\*\*\*\*\*

### 7 – CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2021/2022

La Commission prononce l'homologation des dernières rencontres des championnats départementaux de la saison 2021/2022 sauf instances en cours concernant certaines d'entre-elles.

La Commission enregistre ensuite l'ensemble des classements, <u>sous réserve des modifications qui pourraient y être</u> <u>apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.</u>

Elle détermine également, <u>avec les mêmes réserves</u>, les classements entre les poules et les montées et descentes règlementaires dans les différents championnats en application du règlement du championnat concerné.

#### **VOIR ANNEXE CI-DESSOUS**

\*\*\*\*\*

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 16 heures.

Pierre TERCIER

Président de séance

Régis MEUNIER

Secrétaire de séance



# **COMMISION SPORTIVE ANNEXE PV du 22 JUIN 2022**



Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements

Clt	Pts	Club	N°
1	52	U.S. YZEURES PREUILLY	1
2	52	U.S. MONNAIE	1
3	40	E.S. DE LA VALLEE VERTE	1
4	38	A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	1
5	34	U.S. RENAUDINE F.	1
6	34	F. C. ETOILE VERTE	1
7	32	U.S. ST. PIERRE DES CORPS	1
8	31	ENT.S. BOURGUEIL	1
9	30	JOUE LES TOURS F.C. TOURAINE	2
10	30	ALERTE S. DE FONDETTES	1
11	17	R. LA RICHE TOURS	2
12	16	AM.S. VILLIERS AU BOUIN	1
13	16	F.C. VAL DE CHER 37	1

MONTEES
MAINTIENS
DESCENTES
DESCENTES (suite descente équipe supérieure
REPECHAGE
MONTEES SUPPLEMENTAIRES D4/D5

# <u>Départemental 1</u>:

- 2 montées (les 2 premiers)
- 4 descentes (directive FFF le dernier non repêchable)

# <u>Déparmental 2</u>:

- 2 montées (1er de chaque poule)
- 7 descentes (3 descentes par poule directive FFF le dernier non repêchable + l'équipe classée 10ème dans la poule à 13)





		POULE A	
Clt	Pts	Club	N°
1	62	O.C. DE TOURS	1
2	60	F.C. GATINE CHOISILLES	1
3	48	F. C. DE MONTLOUIS	3
4	48	F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	1
5	40	EL.S. CHARGE	1
6	34	F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	1
7	32	F.C. VAL DE BRENNE	1
8	28	ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	1
9	24	A.S. PAYS DE RACAN NEUVY LE ROI	1
10	20	ET.S. LA VILLE AUX DAMES	2
11	17	A.S. DE VILLEDOMER	1
12	9	U.S. RENAUDINE F.	2
13	FG	C. DEPORTIVO ESPAGNOL TOURS	1

		POULE B	4
Clt	Pts	Club	N°
1	55	LOCHES A.C.	1
2	44	F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37	3
3	34	A.S. MONTS	2
4	32	SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	3
5	29	U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS	2
6	28	FOOTBALL CLUB DU VERON	1
7	27	U.S. LIGNIERES DE TOURAINE	1
8	27	F. C. BERRY TOURAINE	1
9	27	AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS	3
10	24	AUBE S. ESVRES S/INDRE	1
11	23	F.C.S.2M STE.MAURE MAILLE	1
12	19	E.S. DE LA VALLEE VERTE	2

# **DEPARTEMENTAL 3**



Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements

# <u>Départemental 3</u>:

- 4 montées (les 1ers dans chaque poule)
- 11 descentes (2 descentes par poule directive FFF le dernier non repêchable + 3 moins bon 10ème au Fair-Play )

		POULE A	
Clt	Pts	Club	N°
1	58	A.S. DE PREPARATION O. TOURS	1
2	39	U.S. MONNAIE	2
3	36	ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	3
4	36	A.S. DE L'AUBRIERE	1
5	33	U.S. PERNAY	1
6	31	A. S. TOURS SUD	1
7	29	A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	2
8	28	ET.S. DE SOUVIGNE	1
9	23	U.S. NOUZILLY ST.LAURENT	1
10	22	F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	2
11	21	ALERTE S. DE FONDETTES	2
12	15	AVIONNETTE PARCAY MESLAY F.C.	1

		POULE B	
Clt	Pts	Club	N°
1	53	A.C. AMBOISIEN AMBOISE	1
2	49	CHAMBRAY F.C.	3
3	44	F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	1
4	43	SP.C. LA CROIX EN TOURAINE	1
5	40	ACP TOURS	2
6	39	A.S. LUYNES	1
7	32	U.S. MONTBAZONNAISE F.	1
8	20	F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	2
9	18	FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	1
10	15	ST. AVERTIN SP.	1
11	12	UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	1
12	10	F.C. VAL DE CHER 37	2

# **DEPARTEMENTAL 3**



		POULE C	
Clt	Pts	Club	N°
1	62	C.S. TOURANGEAU VEIGNE	1
2	53	ENTENTE GENILLE-ORBIGNY-N.	1
3	40	REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	1
4	40	SAINT GEORGES DESCARTES	2
5	34	ENTENTE LA CELLE ST AVANT-POUZAY	1
6	33	U.S. ST. PIERRE DES CORPS	2
7	29	LOCHES A.C.	2
8	25	U. S. PORTS-NOUATRE	1
9	20	AUBE S. ESVRES S/INDRE	2
10	17	C.AM. LUZILLE	1
11	13	A.S. CHARNIZAY ST FLOVIER	1
12	13	U.S. YZEURES PREUILLY	2

		POULE D	
Clt	Pts	Club	N°
1	53	ET. S. VAL DE VEUDE	1
2	43	A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	1
3	41	SP.C. VILLEPERDUE	1
4	31	A.C. BREHEMONT	1
5	30	F. C. ETOILE VERTE	2
6	28	R. LA RICHE TOURS	3
7	26	LE RICHELAIS FOOT	2
8	24	FOOTBALL CLUB DU VERON	2
9	23	ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	2
10	23	FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	2
11	21	ENT.S. BOURGUEIL	2
12	21	A.S. MONTS	3

MONTEES	
MAINTIENS	
DESCENTES	

DESCENTES (suite descente équipe supérieure)
REPECHAGE

# DEPARTEMENTAL 4



# Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements

# <u>Départemental 4</u>:

- 8 montées (les 1ers dans chaque poule + les 2 meilleurs 2ème au Fair Play)
- 6 descentes (directive FFF le dernier non repêchable)

	POULE A				
Clt	Pts	Club	N°		
1	54	F.C. GATINE CHOISILLES	2		
2	37	A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	3		
3	36	F.C. ST. ANTOINE DU ROCHER	1		
4	30	F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	3		
5	21	A.S. PAYS DE RACAN NEUVY LE ROI	2		
6	21	AM.S. VILLIERS AU BOUIN	2		
7	17	A.S. DE VILLEDOMER	2		
8	15	UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	2		
9	13	U.S. LES HERMITES	1		
10	13	U.S. CROTELLES	1		

		POULE B	
Clt	Pts	Club	N°
1	46	U.S. ST. MARTIN LE BEAU	1
2	38	A.C. AMBOISIEN AMBOISE	2
3	27	EL.S. CHARGE	2
4	26	F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	2
5	18	SP.C. LA CROIX EN TOURAINE	2
6	16	FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	2
7	15	ET.S. LA VILLE AUX DAMES	3
8	15	F.C. VAL DE BRENNE	2
9	-1	U.S. LIMERAY CANGEY	1
10		O.C. DE TOURS (exclu championnat)	2

	1811	POULE C	
Clt	Pts	Club	N°
1	41	A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	1
2	35	ACP TOURS	3
3	33	SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	4
4	27	TOURS TURK FUTBOL KULUBU	1
5	26	C.S. TOURANGEAU VEIGNE	2
6	23	U.S. MONTBAZONNAISE F.	2
7	17	ST. AVERTIN SP.	2
8	15	F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	3
9	12	A. S. TOURS SUD	2
10	11	E.S. DE LA VALLEE VERTE	3

		POULE D	
Clt	Pts	Club	N°
1	46	R. C. VAL SUD TOURAINE	1
2	43	ENT.S.C. PERRUSSON	1
3	41	AM.S. ESVES LE MOUTIER/ST SENOCH	1
4	28	F.C. FERRIERE S/BEAULIEU	1
5	25	REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	2
6	23	F. C. BERRY TOURAINE	2
7	17	SP.C. VILLEPERDUE	2
8	17	F. C. ETOILE VERTE	3
9	9	LOCHES A.C.	3
10	3	U.S. LE GRAND PRESSIGNY BARROU	1

POULE E				
Clt	Pts	Club	N°	
1	54	U.S. CHAMPIGNY S/VEUDE	1	
2	38	U.S. DE RILLY S/VIENNE	1	
3	32	U.S. ANTOGNY LE TILLAC	1	
4	31	ET. S. VAL DE VEUDE	2	
5	26	LE RICHELAIS FOOT	3	
6	22	ENTENTE LA CELLE ST AVANT-POUZAY	2	
7	19	A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	2	
8	16	U. S. PORTS-NOUATRE	2	
9	12	U.S. ST. EPAIN	1	
10	12	CROUZILLES F.C. 2001	1	

		POULE F	
Clt	Pts	Club	N°
1	46	ENT.S. ST. BENOIT LA FORET	1
2	39	U.S. ST. NICOLAS DE BOURGUEIL	1
3	39	ENTENTE LUYNES-FONDETTES	3
4	37	ET.S. GIZEUX	1
5	26	SHOOT INGRANDES DE TOURAINE	1
6	20	FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	3
7	20	A.C. BREHEMONT	2
8	15	SP.C. BENAIS	1
9	12	U.S. LIGNIERES DE TOURAINE	2
10	4	ENTENTE PERNAY-LATHAMBILLOU	2

MONTEES	
MAINTIENS	
DESCENTES	

DESCENTES (suite descente équipe supérieure)
REPECHAGE

# **DEPARTEMENTAL 5**



Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements

# <u>Départemental 5</u>:

- x montées

NIVEAU 1			
Clt	Pts	Club	N°
1	22	U.S. MONNAIE	3
2	11	E.S. VILLAINES LES ROCHERS	1
3	9	U.S. CHAMPIGNY S/VEUDE	2
4	7	A.S. STE. CATHERINE DE FIERBOIS	1
5	7	A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	2

NIVEAU 2			
Clt	Pts	Club	N°
1	12	A.S. DE PREPARATION O. TOURS	2
2	6	FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	3
3	0	ACP TOURS	4

Equipe sup. en D4 Equipe sup. en D4

NIVEAU 3			) (
Clt	Pts	Club	N°
1	18	ENTENTE ORBIGNY-NS-BT-G-L-M	2
2	8	R. C. VAL SUD TOURAINE	2
3	4	LE RICHELAIS FOOT	4
4	2	U.S. SEPMES DRACHE	1

NIVEAU 4			
Clt	Pts	Club	N°
1	15	AUBE S. ESVRES S/INDRE	3
2	12	ET. S. VAL DE VEUDE	3
3	5	ENTENTE YZEURES PREUILLY-M-CH	3
4	1	C.AM. LUZILLE	2

	MONTEES
	MAINTIENS
ı	MONTEES SUPPLEMENTAIRES D4/D5



# COMMISION SPORTIVE ANNEXE PV du 22 JUIN 2022

# Saison 2022/2023

Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements

# Départemental 1

Equipes	
A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	1
E.S. DE LA VALLEE VERTE	1
ENT.S. BOURGUEIL	1
ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	2
F. C. ETOILE VERTE	1
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	1
JOUE LES TOURS F.C. TOURAINE	2
LOCHES A.C.	1
O.C. DE TOURS	1
R. LA RICHE TOURS	1
U.S. RENAUDINE F.	1
U.S. ST. PIERRE DES CORPS	1



Equipes	
A.C. AMBOISIEN AMBOISE	1
A.S. DE PREPARATION O. TOURS	1
A.S. MONTS	2
A.S. PAYS DE RACAN NEUVY LE ROI	1
ALERTE S. DE FONDETTES	1
AM.S. VILLIERS AU BOUIN	1
AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS	3
C.S. TOURANGEAU VEIGNE	1
EL.S. CHARGE	1
ET. S. VAL DE VEUDE	1
ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	1
F. C. BERRY TOURAINE	1

Equipes	
F. C. DE MONTLOUIS	3
F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37	3
F.C. GATINE CHOISILLES	1
F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	1
F.C. VAL DE BRENNE	1
F.C. VAL DE CHER 37	1
F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	1
FOOTBALL CLUB DU VERON	1
R. LA RICHE TOURS	2
SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	3
U.S. LIGNIERES DE TOURAINE	1
U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS	2



# COMMISION SPORTIVE ANNEXE PV du 22 JUIN 2022

# Saison 2022/2023

Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements



	-
Equipes	
A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	1
A. S. TOURS SUD	1
A.C. AMBOISIEN AMBOISE	2
A.C. BREHEMONT	1
A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	2
A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	1
A.S. DE L'AUBRIERE	1
A.S. DE VILLEDOMER	1
A.S. LUYNES	1
ACP TOURS	2
AUBE S. ESVRES S/INDRE	1
C. DEPORTIVO ESPAGNOL TOURS	1
C.AM. LUZILLE	1
CHAMBRAY F.C.	3
E.S. DE LA VALLEE VERTE	2
ENT.S. ST. BENOIT LA FORET	1
ENTENTE LA CELLE ST AVANT-POUZAY	1
ENTENTE GENILLE-ORBIGNY-N.	1
ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	3
ET.S. DE SOUVIGNE	1
ET.S. LA VILLE AUX DAMES	2
ET.S. OESIENNE NOTRE DAME D'OE	2
F. C. ETOILE VERTE	2
F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	1

- Inporaire	
Equipes	
F.C. GATINE CHOISILLES	2
F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	2
F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	2
F.C.S.2M STE.MAURE MAILLE	1
FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	1
FOOTBALL CLUB DU VERON	2
LE RICHELAIS FOOT	2
LOCHES A.C.	2
R. C. VAL SUD TOURAINE	1
R. LA RICHE TOURS	3
REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	1
SAINT GEORGES DESCARTES	2
SP.C. LA CROIX EN TOURAINE	1
SP.C. VILLEPERDUE	1
U. S. PORTS-NOUATRE	1
U.S. CHAMPIGNY S/VEUDE	1
U.S. DE RILLY S/VIENNE	1
U.S. MONNAIE	2
U.S. MONTBAZONNAISE F.	1
U.S. NOUZILLY ST.LAURENT	1
U.S. PERNAY	1
U.S. RENAUDINE F.	2
U.S. ST. MARTIN LE BEAU	1
U.S. ST. PIERRE DES CORPS	2



# COMMISION SPORTIVE ANNEXE PV du 22 JUIN 2022

# Saison 2022/2023

Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements



Equipes	
A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	2
A. S. TOURS SUD	2
A.C. BREHEMONT	2
A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	3
A.S. CHARNIZAY ST FLOVIER	1
A.S. DE LA VALLEE DU LYS PONT	2
A.S. DE PREPARATION O. TOURS	2
A.S. DE VILLEDOMER	2
A.S. MONTS	3
A.S. PAYS DE RACAN NEUVY LE ROI	2
A.S. STE. CATHERINE DE FIERBOIS	1
ACP TOURS	3
ALERTE S. DE FONDETTES	2
AM.S. ESVES LE MOUTIER/ST SENOCH	1
AM.S. VILLIERS AU BOUIN	2
AUBE S. ESVRES S/INDRE	2
AVIONNETTE PARCAY MESLAY F.C.	1
C.S. TOURANGEAU VEIGNE	2
E.S. VILLAINES LES ROCHERS	1
EL.S. CHARGE	2
ENT.S. BOURGUEIL	2
ENT.S.C. PERRUSSON	1
ENTENTE LA CELLE ST AVANT-POUZAY	2
ENTENTE LUYNES-FONDETTES	3
ENTENTE ORBIGNY-NS-BT-G-L-M	2
ET. S. VAL DE VEUDE	2
ET.S. GIZEUX	1
ET.S. LA VILLE AUX DAMES	3
F. C. BERRY TOURAINE	2
F. C. ETOILE VERTE	3

remporaire—	
Equipes	
F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	2
F.C. FERRIERE S/BEAULIEU	1
F.C. LA MEMBROLLE METTRAY	3
F.C. ST. ANTOINE DU ROCHER	1
F.C. VAL DE BRENNE	2
F.C. VAL DE CHER 37	2
F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY	3
FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	2
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	2
LE RICHELAIS FOOT	3
LOCHES A.C.	3
REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE	2
SHOOT INGRANDES DE TOURAINE	1
SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	4
SP.C. BENAIS	1
SP.C. LA CROIX EN TOURAINE	2
SP.C. VILLEPERDUE	2
ST. AVERTIN SP.	1
TOURS TURK FUTBOL KULUBU	1
U. S. PORTS-NOUATRE	2
U.S. ANTOGNY LE TILLAC	1
U.S. CHAMPIGNY S/VEUDE	2
U.S. LES HERMITES	1
U.S. LIGNIERES DE TOURAINE	2
U.S. MONNAIE	3
U.S. MONTBAZONNAISE F.	2
U.S. ST. EPAIN	1
U.S. ST. NICOLAS DE BOURGUEIL	1
U.S. YZEURES PREUILLY	2
UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	1



# COMMISION SPORTIVE ANNEXE PV du 22 JUIN 2022

# Saison 2022/2023

Sous réserve des procédures en cours et de l'homologation des classements



Equipes	
FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	3
ACP TOURS	4
AUBE S. ESVRES S/INDRE	3
C.AM. LUZILLE	2
CROUZILLES F.C. 2001	1
E.S. DE LA VALLEE VERTE	3
ENTENTE PERNAY-LATHAMBILLOU	2
ENTENTE YZEURES PREUILLY-M-CH	3
ET. S. VAL DE VEUDE	3
FOOTBALL CLUB PAYS LANGEAISIEN	3

or alre	
Equipes	
LE RICHELAIS FOOT	4
ST. AVERTIN SP.	2
U.S. CROTELLES	1
U.S. LE GRAND PRESSIGNY BARROU	1
U.S. LIMERAY CANGEY	1
U.S. SEPMES DRACHE	1
UNION SPORTIVE LOIRE ET VIGNES	2
R. C. VAL SUD TOURAINE	2
O.C. DE TOURS	2